Néophron en vautour et Timandra en épervier.

ÉGYPTE (*Ægyptus* des Latins, *Misraïm* des Hébreux, *Masr* des Arabes, *Khémi* des Coptes, *Elkhabit* des Turcs), vaste contrée du N.-E. de l'Afrique, entre 23° 22′ — 31° 37′ de lat. N. et 22° 10′ — 33° 21′ de long. E. Environ 5,125,000 hab. Le nom de l'Egypte est un de ceux qui ont le plus exercé la sagacité des philologues. L'origine du mot *Aigyptos* ou *Aigyptios*, qui a donné naissance à notre mot français *Egypte*, et qui se rencontre pour la première fois dans Homère, a longtemps divisé et divise encore les linguistes, qui ont proposé différentes étymologies plus ou moins plausibles. M. Pictet, dans ses *Origines indo-européennes*, en donne une fort ingénieuse et qui en même temps semble très-vraisemblable. Il existe évidemment un rapport intime entre le mot *Aigyptos*, Egypte, et le mot *aigypios*, vautour, que nous retrouvons sous sa forme radicale dans le composé *gypaète*, aigle, vautour. Mais quel est donc le lien, la signification commune qui rattache ces deux termes l'un à l'autre? L'analyse raisonnée du mot vautour va nous l'apprendre. Le mot grec primitif *gyps*, *gypos*, vautour, offre une singulière analogie avec la racine sanscrite secondaire *gup*, garder, protéger, dérivée de *gôpay*, garder les vaches, *gôpa*, berger; les éléments primitifs de ce composé sont d'une part *gô* ou *gu*, vache (comparez le persan *gau*, l'allemand *kuh*, l'anglais *cow*), et d'autre part *pâ*, garder. *Gyps*, *gypos* signifie donc littéralement le gardien des vaches, le vacher, le berger, le gardien en général, de même que l'autre mot grec *gypê*, caverne, devait originairement vouloir dire un lieu de refuge pour les vaches. Quant à *aigypios*, il est probablement formé par la réunion de *gypios*, gardien en général, et de *ai* pour *avi* (comparez le latin *ovis*, mouton), et signifie celui qui garde les moutons. Mais pourquoi ce nom bizarre donné au vautour? M. Pictet nous l'explique en disant : « On sait que le vautour suit volontiers les grands troupeaux de bétail pour épier l'occasion d'une proie quelconque. Aux temps de la vie pastorale, cette habitude de l'oiseau vorace a dû être fréquemment observée, et on lui aura donné par ironie ce nom de berger qu'il ne mérite guère. C'est par une ironie du même genre que le chacal déprédateur est appelé en sanscrit *gômin*, littéralement possesseur de vaches ou riche en bétail. »

Il résulte de tout ceci un fait acquis, c'est que *aigypios* veut dire berger, et cette signification va immédiatement nous fournir une transition pour revenir au mot *Aigyptos*, Egypte. Laissons parler M. Pictet : « La tradition fait d'*Ægyptus* un frère de Danaüs, que son père Bélus envoie conquérir l'Arabie et qui soumet aussi l'Egypte, à laquelle il donne son nom (Apollod., II, I, 4). Cette tradition semble se rapporter à l'invasion des *Hyksos* ou rois *pasteurs*, qui sont venus d'Arabie, et dont le règne, d'après Lepsius, a duré de l'an 2100 à l'an 1700 avant notre ère. C'est vers cette époque sans doute que les Grecs auront eu quelque connaissance au moins vague de l'Egypte. Or on sait que le nom des *Hyksos* signifiait justement rois pasteurs, et que *sôs* désignait un berger, un pasteur, en égyptien vulgaire. Il semble donc extrêmement probable que le grec *aigyptos-aigypios* n'est que la traduction de *sôs*. La différence du suffixe ne saurait faire douter de l'identité essentielle des deux termes, et d'ailleurs on retrouve des formes tout à fait analogues, telles que *erpe*τος, celui qui rampe, *mene*τος, qui demeure, *sta*τος, qui se tient, etc. »

— *Limites, étendue, situation.* L'Egypte est bornée au N. par la Méditerranée, à l'E. par l'isthme de Suez et la mer Rouge, au S. par la Nubie, à l'O. par le grand désert de Libye. Dans l'acception la plus restreinte du mot, l'Egypte est la vallée étroite et sinueuse où coule le Nil, depuis les cataractes d'Assouan, situées par 24° 6′ de latitude, jusqu'à la mer Méditerranée, par 31° 36′ de latitude septentrionale. Très-resserrée dans sa partie supérieure, un peu plus spacieuse dans sa partie moyenne, cette fertile vallée ne se développe en une large plaine qu'à son extrémité inférieure, là où le fleuve, se partageant en deux bras principaux, forme ce que, d'après sa ressemblance avec une lettre grecque, on nomme *delta*. Sur ce point elle s'étend de 27° 30′ à 30° 40′ de long. orientale. Des déserts entourent de tous côtés la luxuriante vallée du Nil. « A l'E., dit M. Isambert, jusqu'à la mer Rouge, ce sont des solitudes pierreuses et accidentées que l'on regarde comme appartenant elles-mêmes à l'Egypte; au N.-E., les plaines nues de l'isthme de Suez; à l'O., le désert sablonneux du Sahara; au S., les plaines stériles de la Nubie. L'intervalle qui sépare les cataractes d'Assouan de la côte du Delta est de 187 lieues, mais, en suivant les contours du fleuve, il y a 318 lieues. La longueur du Delta, depuis la bifurcation du fleuve jusqu'à la côte, est de 170 kilom. en ligne droite, et de 240 kilom. en suivant le Nil; la plus grande largeur de sa base, en la prenant depuis Alexandrie jusqu'à Péluse, est de 60 lieues. On peut évaluer à 3,500 lieues carrées (56,000 kilom.) la surface entière de l'Egypte, dont 1,000 lieues carrées pour la vallée du Nil d'Assouan au Caire, et 2,500 lieues carrées pour le Delta. » Outre la contrée dont nous venons de tracer les limites, l'Egypte comprend la Nubie et le Soudan égyptien; mais le vice-roi n'exerce sur ces deux pays qu'un droit de suzeraineté purement nominale. Chef-lieu, le Caire; villes principales : Alexandrie, la cité commerciale par excellence; Damiette, Rosette, Mansoura, Suez, Khartoum, Quénéh, Girgéh, Siout, Minieh, Medinet-el-Fayoum, Atfieh, Gizéh, Qélioub, Belbeys, Mhallet-el-Kebyr, Menouf, etc.

— *Orographie, hydrographie, aspect général.* La côte septentrionale, basse et sablonneuse, ne présente d'autre saillie remarquable que le cap Bourlos et d'autre enfoncement que le golfe des Arabes; son développement est de 190 lieues. La côte du golfe Arabique, découpée et abrupte, offre plus de développement; elle a 240 lieues. Le Nil est le trait géographique le plus saillant de l'Egypte. Des canaux dérivés des deux branches du fleuve présentent de nombreux triangles ou deltas et fertilisent une vaste plaine, bordée, vers la mer, par quelques espaces sablonneux et incultes, et baignée par plusieurs lacs marécageux. Des deux chaînes de montagnes qui limitent en Egypte le bassin du Nil, celle de l'E. est connue sous le nom général de monts Arabiques; elle offre sous le parallèle d'Assouan la montagne de Baram, sous celui de Fechn le Djebel-Gebéi, et près du Caire le Mokattam, point où elle abandonne la direction N. pour gagner à l'E. le Djébel-Tâqa, voisin de Suez; là elle tourne au N.-E., s'abaisse près des lacs Amers, où elle traverse l'isthme de Suez, et est coupée par l'ancien canal qui unissait le Nil au golfe Arabique; elle se relève ensuite l'espace de quelques lieues et se termine sur les bords de la Méditerranée, sous la forme de collines sablonneuses. Des frontières méridionales de l'Egypte jusqu'auprès de Suez, ces montagnes constituent les parois occidentales et septentrionales d'un plateau aride, soutenu à l'E. par une autre chaîne qui longe les côtés du golfe Arabique; cette chaîne court sous le nom de montagnes des Cheminées, depuis le golfe Immonde jusqu'au cap Nosi, voisin de l'île des Emeraudes, et projette, entre les parallèles de 28° 20′ et de 29° 10′, les monts Khalil et Ascar, qui séparent la plaine de l'Arabah de celles de Baqarah et de Sinnour. Vers 28° de latitude, elle envoie à l'E. un rameau, le mont Ezzeït, qui forme une presqu'île remarquable, au S.-E. de laquelle se trouvent plusieurs îles, dont la plus considérable est celle de Chédouan. La chaîne qui borne à l'O. la vallée du Nil et qui reçut des anciens le nom de monts Libyques, suit constamment une direction parallèle à celle des monts Arabiques, jusqu'à la hauteur du Caire; là elle tourne au N.-O. et va se perdre dans les sables, au S.-O. du lac Mariout. Les deux chaînes de montagnes de l'Egypte sont non-seulement incultes dans toute leur étendue, mais absolument nues. La chaîne orientale présente dans sa partie septentrionale des escarpements semblables à une haute muraille formée d'assises horizontales; on y voit de toutes parts une multitude de grottes et de carrières. Elle se termine d'une manière abrupte au-dessus de la citadelle du Caire, présentant des escarpements du côté de la ville aussi bien que du côté du fleuve. La chaîne Libyque laisse voir au contraire dans sa partie septentrionale un talus peu rapide, des formes arrondies, et descend quelquefois par de larges degrés ou des pentes adoucies jusqu'à la plaine cultivée. Elle décline vers le N.-O., s'abaisse insensiblement, se divise et va se perdre dans les plaines sablonneuses qui se prolongent à l'O. du Delta. Toutes les montagnes qui bordent le golfe Arabique sont généralement plus élevées que celles qui avoisinent la rive droite du Nil. De l'autre côté du fleuve, c'est le contraire; à mesure que l'on s'éloigne de l'Egypte, l'élévation des montagnes diminue; ainsi, outre sa pente principale du S. au N., conforme à celle du Nil, l'Egypte a une contre-pente de l'E. à l'O., qui est surtout sensible dans la partie supérieure et dans la partie moyenne. Les chaînes Arabique et Libyque sont entrecoupées par un nombre infini de gorges et de vallées, qui, presque toutes, s'inclinent vers le Nil. De ces gorges transversales les unes conduisent sur les bords du golfe Arabique, les autres dans les oasis; la plus connue des premières est la vallée de Cosséir.

— *Constitution géologique, minéraux.* La partie méridionale des montagnes qui forment la vallée du Nil se compose de granit rose et de syénite. C'est de là qu'ont été extraits par les anciens Egyptiens les obélisques, les colosses, les sphinx et autres monolithes qui nous frappent encore aujourd'hui d'admiration. Le grès, blanc, jaune ou gris, forme les montagnes des environs de Thèbes. « Quand on creuse le sol de la vallée du Nil, on trouve, dit M. Joanne, une première couche de terre végétale de 7 à 8 mètres d'épaisseur, et sous cette couche un dépôt de sable de mer d'une profondeur indéterminée, descendant probablement jusqu'au roc. Le limon déposé par le Nil est très-compacte et de couleur brune; il acquiert une dureté qui permet de l'employer dans les constructions au lieu de la pierre et de la brique. L'analyse chimique y a donné, sur 100 parties, 0,48 d'alumine, 0,18 de carbonate de chaux, 0,9 de carbone, 0,4 de carbonate de magnésie, 0,6 d'oxyde de fer, 0,4 de silice, 0,11 d'eau pure. » Le Delta est entièrement formé par les dépôts successifs du Nil. « Selon le témoignage de toute l'antiquité, écrit Champollion, et d'après les notions non moins certaines que fournit la constitution géologique des lieux, la basse Egypte ne fut dans les temps primitifs qu'un vaste golfe de la Méditerranée. On peut aussi présumer que les eaux de la mer s'étendirent d'abord jusqu'au-dessus de l'emplacement qu'occupa Memphis et qu'une partie de l'Egypte moyenne fut couverte par elles. Le Nil, charriant dans les crues une énorme quantité de limon, parvint avec le temps à combler le golfe dans lequel il avait son embouchure. Il est à croire que ces atterrissements successifs en firent d'abord un vaste marais, et que, la main des hommes secondant ensuite la nature, il fut desséché et forma la basse Egypte. Telle est du moins l'opinion la plus probable. » A cette opinion de l'éminent égyptologue ajoutons celle d'Hérodote. Les prêtres lui dirent que, du temps de Menès, toute l'Egypte n'était qu'un marais, à l'exception de la Thébaïde; qu'alors il ne paraissait rien de toutes les terres qu'on y voit aujourd'hui au-dessous du lac Mœris, quoiqu'il y ait sept jours de navigation depuis la mer jusqu'à ce lac. Les pierres et autres minéraux abondent en Egypte. Les carrières de granit de la haute Egypte ont joui de tout temps d'une immense réputation. On trouve aussi sur divers points des carrières de syénite, de porphyre, d'albâtre, de natron, etc.; beaucoup de bois pétrifié, de sel fossile, de salpêtre et d'alun.

De riches sources de pétrole sourdent dans plusieurs endroits. Les recherches actives qui ont été faites à diverses reprises pour trouver des gisements de houille n'ont abouti jusqu'à présent à aucun résultat; mais en revanche un immense banc de soufre a été découvert en 1850 sur les bords de la mer Rouge. Mentionnons en outre les mines d'or de Djebel-Ollâgi et les mines d'émeraudes de Djebel-Zabâra. Ces mines, après avoir été abandonnées pendant longtemps, ont été ouvertes de nouveau dans ces dernières années, mais leur exploitation n'a pas encore donné de résultats sérieux.

— *Agriculture, produits du sol.* « En Egypte, écrivait Napoléon à Sainte-Hélène, la terre produit sans engrais, sans pluie, sans charrue. L'inondation du Nil, son limon productif, tiennent lieu de tout. Les terres où l'inondation ne peut arriver, on les couvre de limon, comme en Europe de fumier, et on les arrose par des moyens artificiels. Les bœufs servent à faire mouvoir les machines à roues pour élever les eaux et arroser la terre. On ne pourrait, sans les arrosements artificiels, ni cultiver les champs qui sont au-dessus de l'inondation, ni se procurer une seconde et une troisième récolte. La terre d'Egypte, en effet, produit plusieurs récoltes. La première est la principale. Elle est produite soit par la culture des terres inondées, qui s'appellent *bayady* et aussi *râyi*, soit par la culture des terres arrosées artificiellement, qui s'appellent *nabary* ou *charaky*. On cultive dans les terres inondées le blé, l'orge, les fèves, les lentilles, les pois, le trèfle, le lin, le carthame, etc. Au mois de novembre ou de décembre, aussitôt que les eaux sont rentrées dans les canaux, que la terre est découverte, mais encore à l'état de boue, les cultivateurs sèment. Le poids de la semence la fait enfoncer dans la boue. De cette époque aux mois de février, mars et avril, elle germe, pousse, croît, mûrit et devient en état d'être récoltée. Le blé se recueille en mars. La terre a conservé assez d'humidité pour n'avoir pas besoin d'arrosement. Les rosées sont d'ailleurs très-abondantes. Le trèfle se coupe trente jours après la semaille, le guilbon soixante jours. Le lin s'arrache en mars. Le carthame est indigène de l'Egypte; il donne le safranum, qui sert à la teinture. La récolte commence en avril; elle dure un mois. On fait de l'huile avec des graines de lin, de carthame, de colza, de laitue. » Malheureusement, sur ce sol merveilleux, les méthodes de culture sont extrêmement primitives. L'agriculture, en Egypte, est pour ainsi dire à l'état d'enfance. Les procédés employés pour mettre le sol en valeur sont à peu près les mêmes que ceux que l'on représente au milieu des hiéroglyphes. Les gouvernements qui se sont succédé dans cette contrée se sont peu préoccupés de cette branche, la plus importante de l'activité humaine, et son degré inférieur d'avancement donne la mesure de l'état de la civilisation en Egypte. L'ancienne charrue égyptienne est la seule dont se servent les cultivateurs. Elle se compose d'une longue perche recourbée. A une extrémité se trouve un bois en croix auquel on attache les buffles par les cornes; à l'autre un morceau de bois servant de soc, pointu et quelquefois muni de fer, forme avec le premier un angle aigu. Avec un tel instrument, les labours ne peuvent être que très-superficiels. Une fois son champ labouré, le cultivateur y fait passer un rouleau concasseur à dents de bois d'un petit diamètre et tournant dans un cadre de bois dont les deux côtés ont la forme d'un traîneau. Pour battre les gerbes et en séparer le grain, on se sert d'un instrument à peu près analogue. La crue du Nil commence au solstice d'été, vers les derniers jours de juin, et atteint son maximum en septembre, vers l'équinoxe d'automne. A ce moment on coupe la digue établie au Caire dans le but de retenir plus longtemps les eaux dans les parties supérieures du pays. Au fur et à mesure que les terres sont abandonnées par les eaux, elles sont mises en culture. Pour y arriver, les habitants sont souvent obligés de traverser des parties encore couvertes d'eau. Ces traversées se font au moyen de radeaux formés de quelques planches reliées entre elles et établies sur des melons verts destinés à les faire surnager. « Une fois arrivés à la terre qu'ils veulent ensemencer, ces hommes, dit M. Jobez, privés de tout vêtement et enfoncés dans la vase quelquefois jusqu'à la ceinture, comblent les creux formés par les eaux en y jetant de la terre, nivellent la surface, autant que possible, avec des râteaux de bois ayant à peu près la même forme que ceux dont nous nous servons pour rassembler la boue qui se trouve sur nos routes. La graine est ensuite jetée à la volée sur le sol ainsi préparé. » L'arrosage des terres non submergées ne peut s'effectuer que par des moyens mécaniques. M. Jobez cite deux machines employées à cet usage. L'une, appelée *shadouf*, se compose d'un balancier portant à l'une de ses extrémités un poids, et à l'autre un vase ou un panier suspendu à une corde. La manœuvre de cette espèce de pompe se fait absolument de la même façon que celle des poulies qui servent à amener l'eau des puits dans nos campagnes. L'autre machine, connue sous le nom de *sakie*, fonctionne au moyen d'un manége mis en mouvement par des buffles. L'eau est puisée par des vases de terre fixés à une corde de palmier et plongeant successivement dans les canaux ou dans le fleuve. Ces machines, on le voit, sont aussi primitives que les instruments aratoires.

Le Nil est la vie de l'Egypte; sans lui, sans ses débordements périodiques, cette vaste et fertile contrée ne serait qu'un affreux désert. Dès la plus haute antiquité, le pays était sillonné de nombreux canaux destinés à étendre et à régulariser les inondations du Nil. « Dans aucun pays, a dit Napoléon dans un morceau très-remarquable dicté à Sainte-Hélène, l'administration n'a autant d'influence sur la prospérité publique. Si l'administration est bonne, les canaux sont bien creusés, bien entretenus, les règlements pour l'irrigation sont exécutés avec justice, l'inondation est plus étendue. Si l'administration est mauvaise, vicieuse ou faible, les canaux sont obstrués de vase, les digues mal entretenues, les règlements de l'irrigation transgressés, les principes du système d'inondation contrariés par la sédition et les intérêts particuliers des individus ou des localités. Le gouvernement n'a aucune influence sur la pluie ou la neige qui tombe dans la Beauce ou dans la Brie; mais en Egypte le gouvernement a une influence immédiate sur l'étendue de l'inondation qui en tient lieu. C'est ce qui fait la différence de l'Egypte administrée sous les Ptolémées et de l'Egypte déjà en décadence sous les Romains et ruinée sous les Turcs. » Les branches de Rosette et de Damiette sont actuellement les seules qui soient comptées dans le Delta. Les anciens en énuméraient sept principales, qui tiraient leurs noms des villes les plus importantes où elles passaient. La négligence ayant laissé détruire les canaux et les digues, les eaux du fleuve ont abandonné ces anciennes bouches et n'ont plus alimenté que les branches de Damiette et de Rosette. Les canaux les plus importants de la vallée égyptienne sont le Mahmoudieh, ancien canal de Cléopâtre, rétabli par Méhémet-Ali; le Damanhour, qui a 40 kilom. de parcours; le Bahyré, qui joint la branche de Rosette au lac Maryout; le canal de Joseph, qui a près de 180 kilom. de développement. Ces canaux sont presque tous navigables, même pour des bateaux à vapeur. Le Delta est sillonné d'une multitude d'autres canaux, mais ils sont beaucoup moins importants que ceux que nous venons d'énumérer. Pour tout ce qui concerne les crues, les inondations et les dépôts limoneux et fertilisants du Nil, nous renvoyons le lecteur à l'article consacré au grand fleuve de l'Egypte. La vue panoramique de l'Egypte offre quatre points principaux : la vallée du Nil, le triangle du Delta et les deux chaînes de montagnes qui accompagnent le fleuve. En hiver, la plus belle saison de l'année, toute la vallée du Delta se couvre d'une luxuriante verdure, du sein de laquelle se détachent harmonieusement des minarets, des coupoles, de blanches villas, des villages, des bourgs et des villes; mais, à mesure que l'on s'éloigne du Delta, l'éclat, la vie et le mouvement disparaissent; c'est l'aridité des sables et la triste monotonie du désert. A peine quelques rares bouquets de palmiers indiquent-ils çà et là quelque chétive oasis. La moisson faite, le terrain, exposé à l'action d'un soleil brûlant, se fend, et la vallée du Nil elle-même n'est plus qu'un vaste champ de poussière jusqu'au retour de l'inondation. Pendant la crue du Nil, la vallée ressemble à un immense bras de mer parsemé de villages, de villes, de temples et d'obélisques que de longues digues mettent en communication. C'est un spectacle unique au monde.

La lettre suivante, qui fut écrite vers l'an 642 ou 643 au calife Omar par Amrou, contient une peinture de l'Egypte encore en partie exacte aujourd'hui. « O prince des fidèles, peins-toi un désert aride et une campagne magnifique au milieu de deux montagnes : voilà l'Egypte. Toutes ses productions et toutes ses richesses, depuis Assouan jusqu'à Menchâ, viennent d'un fleuve béni qui coule avec majesté au milieu du pays. Le moment de la crue et la retraite de ses eaux sont aussi réglés par le cours du soleil et de la lune; il y a une époque de l'année où toutes les sources de l'univers viennent payer à ce roi des fleuves le tribut auquel la Providence les a soumises envers lui. Alors les eaux augmentent, sortent de son lit et couvrent toute la face de l'Egypte pour y déposer le limon productif. Il n'y a plus de communication d'un village à l'autre que par le moyen des barques, aussi nombreuses que les feuilles de palmier. Lorsque ensuite arrive le moment où ses eaux cessent d'être nécessaires à la fertilité du sol, le fleuve docile rentre dans les bornes que le destin lui a prescrites, pour laisser recueillir le trésor qu'il a caché dans le sein de la terre. Un peuple protégé du ciel, et qui, comme l'abeille, ne semble destiné qu'à travailler pour les autres, sans profiter lui-même du fruit de ses sueurs, ouvre légèrement la surface de la terre et y dépose des semences que fécondera Celui qui fait croître et mûrir les moissons. Le germe se développe, la tige s'élève, l'épi se forme par le secours d'une rosée qui supplée aux pluies et qui entretient l'humidité féconde dont le sol est pénétré; puis, à la plus abondante récolte succède de nouveau la stérilité. C'est ainsi, ô prince des fidèles, que l'Egypte offre tour à tour l'image d'un désert poudreux, d'une plaine liquide, d'un marécage noir et limoneux, d'une verdoyante prairie, d'un parterre orné de fleurs et d'un guéret couvert de moissons dorées. Trois choses contribuent essentiellement à la prospérité de l'Egypte et au bonheur de ses habitants : la première, c'est de ne point adopter légèrement les projets enfantés par l'avidité et tendant à accroître l'impôt; la seconde, d'employer le tiers des revenus à l'entretien des canaux, des ponts et des digues; la troisième, de ne lever l'impôt qu'en nature sur les fruits que la terre produit. »

— *Climat.* La température est très-chaude en Egypte, à cause de la position géographique du pays et de son peu d'élévation au-dessus du niveau de la mer. En hiver, le thermomètre se maintient à 10° et 12° au-dessus de zéro; en été, il monte à 35° et même à 38° au Caire. Dans la haute Egypte, on a en toute saison 8° à 10° de plus. Les pluies sont très-rares en Egypte; mais, en revanche, les vents y soufflent fréquemment avec violence. Les plus redoutables sont le khamsin et le simoun, qui s'annoncent par des signes particuliers, la pesanteur de l'air, un malaise général ressenti par les hommes et les animaux, le desséchement de la peau, un rideau rougeâtre voilant l'horizon, etc. « Les funestes effets de ces vents redoutables, dit M. Isambert, n'ont de suites graves que pour les Européens qui séjournent pendant assez longtemps dans la haute Egypte; mais la poussière dont l'air est souvent chargé engendre des ophthalmies aiguës qui passent rapidement à la forme granuleuse. Un nombre très-considérable des habitants mêmes du pays en éprouvent de terribles conséquences, surtout dans les classes inférieures, où cette maladie est aggravée par la malpropreté. La fièvre typhoïde, les fièvres éruptives s'y rencontrent peu souvent, à l'exception de la variole; mais la fièvre intermittente, assez rare au Caire, est très-fréquente à Alexandrie, où elle revêt souvent les caractères premiers. »

Le palmier, qui abonde en Egypte, est productif au bout de quatre ans. On l'emploie comme bois de construction. Le sycomore, le mûrier, l'acacia, l'oranger et l'olivier croissent aussi sur ce sol privilégié, mais en petite quantité. Le papyrus est devenu fort rare, mais le lotus couvre encore, surtout dans le Delta, les eaux du Nil de ses larges feuilles.

— *Règne animal.* Les bœufs, que les Egyptiens employaient dès la plus haute antiquité aux travaux de l'agriculture, sont généralement remplacés aujourd'hui par des buffles, notamment dans la basse Egypte. Les terrains arides nourrissent des moutons et des chèvres. Le chameau est employé à l'agriculture; le cheval est exclusivement réservé à la selle. Les mulets et les ânes sont, en Egypte, d'une beauté et d'une force remarquables. Les chiens errent sans maîtres dans les villes et dans les campagnes. Les pigeons et les poules y sont innombrables, et l'élève des abeilles donne d'excellents résultats. Le singe, la gerboise, le chacal, l'hyène, la gazelle et d'autres animaux sauvages errent sur les confins du désert. Le Nil est peuplé d'une grande variété de poissons dont aucun, excepté l'anguille, n'est commun à nos rivières d'Europe. Le crocodile et l'hippopotame habitent aussi ses eaux; mais il est bon d'ajouter que le premier se montre plus rarement qu'autrefois, et que le second ne se trouve plus qu'en Nubie. Les reptiles et les insectes incommodes ou destructeurs abondent. Les oiseaux aquatiques se montrent en grand nombre sur les bords de la mer et dans le Delta. Les Egyptiens entourent d'une protection particulière les cigognes et les espèces d'oiseaux qui vivent de reptiles, d'insectes et de vers; mais ils tuent sans scrupule l'ibis, objet de la vénération de leurs ancêtres.

— *Population.* La population actuelle de l'Egypte peut se diviser en quatre classes : les Arabes, les Turcs, les Coptes et les Levantins. Les Arabes, qui forment en général la partie dominante et quelquefois exclusive de la population, sont les descendants de ceux qui s'emparèrent du pays vers l'an 640, sous la conduite d'Amrou, ou qui accoururent en foule après la conquête, attirés par la beauté de cette riche contrée. « Ces nouveaux venus, écrit M. Joanne dans le *Guide en Orient*, se répandirent alors comme une nouvelle inondation dans la vallée du Nil, de telle sorte que le fonds national de la population en fut pour ainsi dire recouvert et submergé. La fusion s'opéra rapidement entre la population immigrante et la majorité de la population conquise. Toutefois, dans cette fusion, l'élément nouveau resta dominant. Les Arabes d'Egypte se distinguent en trois catégories : les Arabes des villes, qui ont perdu, par une vie plus régulière et par la fréquente immixtion du sang des esclaves abyssines, ce que le type primordial a de plus âpre et de plus rude; les Arabes des campagnes ou cultivateurs, appelés *fellahs*, et enfin ceux qui ont gardé la vie nomade. V. BÉDOUINS.

» La race copte représente dans l'Egypte actuelle les derniers débris de la race égyptienne des anciens temps; elle en a conservé le nom, car le mot *Koubt*, qui est la forme indigène, ne peut être évidemment qu'une contraction arabe de la dénomination grecque *Aiguptios*. On sait que c'est par le copte que les égyptologues sont parvenus à lire, depuis Champollion, les inscriptions hiéroglyphiques; ce fait seul suffirait pour démontrer, à défaut d'autres preuves, que le peuple qui a gardé tout à la fois la langue et le nom des anciens Egyptiens est bien leur véritable descendant. Les Coptes se sont préservés du mélange en gardant leur foi chrétienne vis-à-vis de l'islamisme, et ils ont ainsi perpétué la vieille nationalité pharaonique. On évalue à environ 150,000 le nombre des Coptes actuels; voilà ce qui reste pour représenter dans le monde moderne le peuple de Sésostris et des Ptolémées. »

Les Turcs n'ont jamais été nombreux en Egypte; on n'évalue guère qu'à 10 ou 12,000 le chiffre de leur population. Ils ne se sont jamais mêlés à la masse du peuple, qu'ils méprisent et dont ils sont détestés. On désigne généralement sous le nom de Levantins les Arabes chrétiens, en dehors des Coptes. Il y a parmi eux beaucoup de Syriens, d'Arméniens et de Grecs. La plupart des Levantins sont commerçants ou banquiers. On estime qu'il y a en Egypte 6 à 7,000 juifs, la plupart établis au Caire. Les Européens, appelés Francs par les indigènes, sont environ au nombre de 10,000.

— *Gouvernement, divisions administratives, organisation militaire, administrative et judiciaire.* L'Egypte forme une vice-royauté à peu près indépendante, sous la suzeraineté de la Porte. Les traités de 1840 et de 1841 ont réglé les rapports politiques de l'Egypte avec la Turquie. En vertu de ces traités, la vice-royauté appartient à la descendance mâle de Méhémet-Ali, par ordre de primogéniture. Le vice-roi reçoit, à son avénement, l'investiture du sultan; il paye à la Porte un tribut annuel; il perçoit les impôts et rend la justice au nom du sultan; il a le droit de battre monnaie, mais seulement à l'effigie du sultan; enfin, la prière se fait dans les mosquées au nom de l'empereur des Ottomans, et c'est là dans tous les Etats musulmans ce qui constitue la souveraineté suprême. L'organisation fondée par Méhémet-Ali a été bouleversée en 1860 par Saïd-Pacha, sous prétexte d'économie et de concentration de pouvoirs. Le grand conseil, composé de dignitaires et de princes de la famille vice-royale, et qui réunissait les attributions d'un conseil d'Etat et d'une cour de cassation, a été supprimé. Il ne reste plus qu'un conseil privé, composé de sept membres, qui accompagne le vice-roi. Il n'y a plus que trois ministères : affaires étrangères, guerre et finances.

L'Egypte est géographiquement divisée en trois régions : *Masr-el-Bahri* (basse Egypte), *ed-Doustani* (Egypte moyenne) et *es-Saïd* (haute Egypte ou Thébaïde); administrativement, elle est partagée en quinze provinces ou moudiriehs, savoir :

Dans la basse Egypte : 1° Behara ou Boheïra, ch.-l. Damahour, comprenant 4 districts et 330 villages; 2° Gizeh, ch.-l. Gizeh : 3 districts, 160 villages; 3° Galioubeh, ch.-l. Galioub : 3 districts, 150 villages; il renferme la ville de Benhah; 4° Charkieh, ch.-l. Zagazig, villes de Bulbeis et de Brahimieh : 5 districts, 399 villages; 5° Menoufieh, ch.-l. Chibin : 4 districts, 322 villages; 6° Garbieh, ch.-l. Tantah, villes de Mahallah-el-Kabirieh, Samanhoud, Zifteh, Mahallah-el-Kassab, Biar, Kafr-Zaïat, Desoulk et Touah : 9 districts, 564 villages; 7° Dakhalieh ou Bakahlieh, ch.-l. Mansourah, villes de Mil-Gamr, Simbellawen et Menzaleh : 4 districts, 422 villages.

Dans la moyenne Egypte : 1° Beni-Souef, villes de Bibet et Medinet-el-Fayoum : 3 districts; 2° et 3° Minièh et Beni-Mazar, ch.-l. Minièh, ville de Beni-Mazam : 3 districts.

Dans la haute Egypte : 1° Assiour, ch.-l. Assiour, villes de Monfalout et Mellawi : 6 districts; 2° Girgeh, ch.-l. Sohag : 4 districts; 3° et 4° Keneh et Kosseïr, ch.-l. Keneh, villes de Farchour et d'Armant : 3 districts; 5° Esneh, ch.-l. Esneh, ville d'Assouan : 2 districts.

Au delà de la latitude de Halfa (deuxième cataracte), les possessions égyptiennes prennent le nom de Soudan et sont administrées par un gouverneur général résidant à Khartoum. Cette portion de territoire comprend 6 moudiriehs : 1° Dongolah et Barbar, ch.-l. Dongolah, villes de Barbar, Motammeh et Chandy; 2° Taka, ch.-l. Taka, ville de Kassalah; 3° Khartoum, ch.-l. Khartoum; 4° Sennaar, ch.-l. Sennaar; 5° Kordofan, ch.-l. Kordofan; 6° El-Bahr-el-Abiad, Massaoua et Souakim, ou des gouvernements particuliers relevant directement du vice-roi. Le moudir administre, juge et lève les impôts; il correspond avec le conseil privé et au besoin avec le vice-roi. Il y avait autrefois des sous-gouverneurs avec circonscriptions administratives analogues aux sous-préfectures; ces circonscriptions ont été abolies, et il n'y a plus d'intermédiaire entre les moudirs et les cheiks-el-Beled, sortes de maires représentant l'autorité dans chaque localité.

La première armée régulière créée en Egypte sur le modèle des armées européennes est due à Méhémet-Ali. Ce prince avait porté le contingent de son armée à 160,000 hommes, mais les traités de 1840 et de 1841 ont abaissé ce contingent à 18,000 soldats; toutefois ce chiffre peut être augmenté, en vertu d'un firman, chaque fois que des cas de force majeure l'exigent. En 1854, le vice-roi a envoyé au secours de la Turquie plus de 30,000 soldats. La force armée se compose d'environ 12,000 fantassins, 1,800 cavaliers, 24 batteries d'artillerie, d'un bataillon du génie et d'un bataillon de pontonniers. L'uniforme de l'armée égyptienne est, à la couleur près, le même que celui de nos zouaves, sauf le turban, qui est remplacé par un tarbouch rouge avec une plaque de cuivre et un gland noir. Les arsenaux du vice-roi sont bien garnis et suffiraient à l'armement d'une armée considérable. L'armée se recrute par la conscription. En principe, tout Egyptien doit le service militaire; mais on s'exonère fréquemment, moyennant une somme payée au cheik chargé du recrutement dans son village. La marine égyptienne est presque nulle. La darse d'Alexandrie renferme 3 vaisseaux de ligne, restant de la flotte de Méhémet-Ali, 2 vieilles frégates à voiles de la même époque, 2 bricks, une belle frégate à vapeur, quelques vapeurs, etc.

La loi religieuse, la loi civile et la hiérarchie religieuse sont les mêmes qu'en Turquie. La justice est rendue par des cadis. Au Caire seulement elle est rendue par un cheik-al-Islam envoyé directement de Constantinople pour juger au nom du sultan. A Alexandrie et au Caire sont institués des tribunaux de commerce, dits tribunaux mixtes, pour juger les contestations entre musulmans et chrétiens. Ils se composent pour deux tiers de mahométans et pour un tiers d'Européens.

— *Finances, instruction publique.* A défaut de tout budget public, la situation financière de l'Egypte est à peu près inconnue. Les revenus du pays s'élèvent, dit-on, au chiffre énorme de 125 millions de francs. La dette est de 166 millions, portant un intérêt de 10 pour 100, qui n'est pas toujours très-régulièrement payé, ce qui a entraîné une émission considérable de bons du Trésor; une partie est garantie par le gouvernement turc sous le gage du tribut égyptien. Mieux pénétré que Saïd des conditions du crédit et des nécessités de l'économie, Ismaïl-Pacha a annoncé, dès son avénement au pouvoir, qu'il se fixerait une liste civile et ne la dépasserait pas. Les deux principaux emprunts du gouvernement égyptien ont été contractés, l'un en 1860, auprès du Comptoir d'escompte de Paris, pour 25 millions de francs, l'autre en 1862, à Londres et au compte de la Banque de Saxe-Meiningen, pour 54,870,000 fr.

L'organisation donnée à l'instruction publique par Méhémet-Ali a disparu; l'enseignement élémentaire est retourné aux médressés, ou fondations pieuses. Des cheiks ou chefs religieux tiennent dans les villes et dans les villages des écoles primaires gratuites. Ils y enseignent le Coran. L'instruction religieuse supérieure se donne à la mosquée d'El-Azhar, au Caire. L'instruction secondaire n'existe plus en Egypte. L'instruction supérieure ne comprend que l'enseignement spécial. Ainsi il y a au Caire une école de médecine et de chirurgie en assez bonne voie, fondée par notre compatriote Clot-Bey. Alexandrie possède une école militaire pour la marine et l'armée de terre; il y a aussi une autre école militaire, à la citadelle du Caire, pour l'armée de terre; enfin une école du génie existe à Kalat-Saïdieh.

— *Industrie, commerce.* Le peuple égyptien néglige complétement les travaux industriels pour se confiner dans les travaux agricoles les plus rudimentaires. Il est vrai qu'il est naturellement porté à l'indolence, plongé dans la misère par ses tyrans, qui l'écrasent et l'abrutissent par leur despotisme, et que le combustible et les chutes d'eau font complétement défaut au pays. On ne cultive guère en Egypte que le petit nombre d'arts industriels nécessaires aux premiers besoins de l'existence ou consacrés par une longue tradition. Méhémet-Ali avait doté cette contrée d'importantes usines à sucre et à indigo, qui ont considérablement décliné aujourd'hui. C'est à peine si l'on peut signaler quelques fabriques d'étoffes de lin, de coton et de laine. Le commerce est beaucoup plus considérable que l'industrie, grâce à la magnifique situation de l'Egypte entre la mer Méditerranée et la mer Rouge, au point de rencontre du continent européen et du continent asiatique avec la mer qui baigne l'Europe. Nul doute que le percement de l'isthme de Suez, l'œuvre la plus gigantesque de notre époque, n'ouvre au commerce égyptien d'immenses horizons. Ce commerce s'exerce surtout sur les denrées et matières premières que produit le sol égyptien, et en outre sur les articles de transit que lui amène sa situation privilégiée. Le mouvement de l'Occident aboutit à Alexandrie, celui de l'Orient à Suez. Les caravanes de l'Afrique et de l'Asie s'arrêtent surtout à Khartoum et au Caire. La valeur totale du commerce égyptien est évaluée annuellement à 200 millions; le transit y ajoute un mouvement de valeurs que l'on évalue dès aujourd'hui à 500 millions de francs. La navigation commerciale est presque entièrement entre les mains de l'étranger.

— *Langue égyptienne.* La langue égyptienne, éteinte depuis quinze à seize siècles, est le type le plus ancien de la branche égypto-berbère, appartenant à la région du Nil, dans l'Afrique orientale. « L'origine de la langue égyptienne, dit Champollion le jeune, est inconnue; on la trouve employée sous des formes régulières dans les plus anciens monuments de l'Egypte et de la Nubie, et, si elle est descendue avec la population des régions supérieures du Nil, ce serait dans ces régions antiques qu'il faudrait en chercher le berceau. La science a fait de vains efforts pour le découvrir, et l'on ignorera peut-être toujours les origines de la langue égyptienne. On ne saurait même s'éclairer avec quelque certitude par des analogies évidentes entre les formes et les mots de cet idiome et ceux de toute autre langue de l'Asie ou de l'Afrique; au milieu d'elles, la langue égyptienne est seule et comme isolée, sans origine et sans descendance, mais montrant sur d'immenses monuments la haute antiquité de son existence dans la longue vallée du Nil. Elle y fut en usage pendant toute la durée de l'empire égyptien, et malgré les invasions successives et violentes des Perses, des Grecs et des Romains; nous ne mentionnons pas les invasions des Ethiopiens, parce que les monuments élevés par les princes éthiopiens en Egypte et en Ethiopie indiquent, par les inscriptions dont ils sont couverts, que la langue égyptienne, comme les autres institutions de l'Egypte, fut commune aux deux contrées. Les monuments écrits subsistant depuis Naga et le mont Barcal, à 200 lieues au midi des frontières de l'Egypte jusqu'aux ruines d'Alexandrie, s'expliquent par cette même langue, et tous ceux qui l'ont étudiée à fond se sont réunis dans cette opinion, qu'elle est une langue mère qui n'a de rapport avec aucune autre. Les anciennes relations des Assyriens, des Hébreux et des Arabes avec l'Egypte expliquent suffisamment pourquoi quelques mots des langues de ces peuples se trouvent dans l'égyptien, et réciproquement pourquoi des mots de la langue égyptienne se sont introduits dans l'idiome de ces mêmes peuples. Il est à remarquer seulement en ceci que le peuple le plus civilisé a dû exercer la plus grande influence, et qu'en conséquence les mots qui se trouvent à la fois dans l'égyptien et dans l'hébreu, on peut même dire dans le syriaque, dans le chaldéen et dans le samaritain, dialectes de la riche famille arabe, furent vraisemblablement introduits dans l'hébreu par l'effet des rapports des Israélites avec l'Egypte et des institutions de Moïse, élève des sciences égyptiennes. Il en fut de même à l'égard des autres nations qui fréquentèrent l'Egypte à des époques diverses, antérieurement à l'ère chrétienne; aussi, les écrivains de l'antiquité grecque ont-ils mentionné dans leurs ouvrages un certain nombre de mots de la langue égyptienne, dont l'acception par eux indiquée se trouve en général exacte. »

Telle est sur la langue des Pharaons l'opinion du savant français qui, le premier, est parvenu à déchiffrer les hiéroglyphes des monuments égyptiens. Les études philologiques les plus récentes ont corroboré cette opinion presque en tous points; seulement elles ont rattaché le copte, qui est devenu à son tour une langue morte, à l'antique langue de Memphis, et elles ont indiqué le rang que celle-ci doit occuper parmi les idiomes nilotiques.

Les Egyptiens avaient trois sortes de caractères d'écriture, que l'on a distingués sous les noms de *hiéroglyphiques*, *hiératiques* et *démotiques*. L'écriture hieroglyphique, née de la représentation même des objets, s'est formée de l'emploi simultané de ces représentations, de signes vocaux et de figures symboliques. Le nombre de ces signes différents est d'environ 658 dans le vocabulaire donné par Bunsen dans le premier volume de son *Egypte*; mais celui des groupes hiéroglyphiques s'élève à 2,030 dans les *Egyptians hieroglyphics* de Sharpe. Cette première écriture donna naissance, par voie d'altération et d'abréviation, à l'écriture cursive, dite hiératique, comprenant un certain nombre de signes phonétiques. C'est de cette écriture hiératique, qui date au moins de dix-huit cents à deux mille ans avant notre ère, que les Phéniciens ont emprunté les éléments de leur alphabet. L'écriture démotique ou populaire se composait des mêmes signes que la précédente.